

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prone. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV La cérémonie du cimetière. — V Aux prières. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII Prières des Quarante-Heures. — VIII La fête du travail dans nos églises. — IX Convent de Saint-Laurent : Véture et profession religieuse. — X Apostolat de la prière.

AU PRONE

Le dimanche, 15 septembre

On annonce :

Les quatre-temps et la fête de saint Mathieu ; Notre-Dame de Pitié ou l'Oct. du saint Nom de Marie *selon les diocèses.*

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 15 septembre

les DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

a) On célèbre aujourd'hui la fête du saint Nom de Marie, sous le rite double majeur. Dans le diocèse de Montréal, depuis 1882, ainsi que dans ceux de Valleyfield et de Joliette qui en ont été démembrés, on fait cette fête sous le rite de la classe avec octave, à titre de fête patronale. Elle est placée par l'Eglise au dimanche dans l'octave, de la Nativité, à cause du lien intime qu'elle a avec cette dernière. On sait en effet que c'est le huitième jour après la naissance que les Juifs imposent un nom à l'enfant qui vient de naître. C'est à cause de cette union que le jour octave de la Nativité, quand il se rencontre le dimanche, cède l'office au saint Nom de Marie ; tandis que le jour octave du saint Nom de Marie, ou de tout autre fête de la Sainte Vierge, ne le cède pas à la fête de N.-D. des Sept-Douleurs, qui, pour cette raison est remise, à un autre dimanche, dans les trois diocèses susdits. Le Nom de Marie apporté du ciel par la voix des anges, est le seul qui, avec le nom adorable de Jésus, reçoive de l'Eglise des hommages publics. Il était autrefois en si grande vénération chez les chrétiens qu'il était défendu de le porter de même que le Nom de Jésus, bien que tous deux étaient très populaires chez les Juifs. Saint Etienne, roi de Hongrie (voir le no du 26 août de la *Semaine*) évi-